

DÉPARTEMENT de l'ISÈRE

Arrondissement de  
LA TOUR DU PIN  
Canton de  
CHARVIEU-CHAVAGNEUX

HÔTEL DE VILLE  
de  
CHARVIEU-CHAVAGNEUX



CONSEIL MUNICIPAL  
du 25 JUN 2018

-----/-----  
COMPTE RENDU SOMMAIRE

\*\*\*\*\*

L'an deux mille dix huit le 25 juin, à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHARVIEU-CHAVAGNEUX (Isère) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Gérard DEZEMPTTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2018

**ETAIENT PRESENTS** M. DEZEMPTTE, Mme PAIN, M. JOANNON, Mme OBRIER, M. CERVERA, Mme SERRANO, M. LYOËN, Mme RIGOT, M. MUTTER, Mme MONIN, M. GAUTHIER, Mme PENNONI, M. COQUARD, Mme BERNARD, M. ZULIANI, Mme MULLER, M. COLAMARTINO, Mme GARS, M. RAY, M. LAPORTE, Mme COLIN, M. PETITPAS, Mme MIOCHE ;

**ETAIENT EXCUSES ET REPRESENTES** :

Mme FAILLA	par M. DEZEMPTTE
Mme ALBERICH	par Mme PAIN
Mme BOURDET	par M. JOANNON
M. DEFRADAS	par M. CERVERA

**ETAIT ABSENT :**

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. William RAY est nommé Secrétaire de séance.

=====

Le Conseil Municipal,

- **A décidé à l'unanimité d'ajouter le point suivant à l'Ordre du Jour** : Décision de Prémption
- **A approuvé** le Procès-verbal de la Séance du 23 mai 2018
- **A autorisé à l'unanimité** la Décision Modificative n°1 du Budget Primitif 2018
- **A décidé à l'unanimité** d'allouer à l'unanimité des subventions aux associations suivantes (1 président d'association ne votant pas) :
  - ✓ UNION CULTURELLE DE LA COMMUNAUTE ARMENIENNE DE CHARVIEU-CHAVAGNEUX, PONT-DE-CHERUY ET ENVIRONS
  - ✓ SHOGUN CLUB
  - ✓ TENNIS CLUB DE CHARVIEU-CHAVAGNEUX
  - ✓ ASSOCIATION DES ACACIAS
- **A fixé à l'unanimité** un nouveau tarif pour la garderie périscolaire effectif à la rentrée 2018/2019
- **A approuvé à l'unanimité** la convention d'affiliation des partenaires pour le Pack Loisirs
- **A autorisé à l'unanimité** Monsieur le Maire à signer le permis de construire relatif à la reconstruction de l'ancienne école Desnos
- **S'est montré défavorable à l'unanimité** à la fusion entre le SMABB et le SIM
- **A pris acte à l'unanimité** de la mise à disposition du compte rendu d'activité de concession 2017 de GRDF
- **A approuvé à l'unanimité** le montant des Redevances d'Occupation du Domaine Public 2018 de GRDF
- **A autorisé à l'unanimité** la préemption des parcelles AK 174 et AK 175 au sud de l'Avenue du Collège
- **Est informé** que le Maire a pris des décisions dans le cadre de la délégation que lui a donnée le Conseil Municipal en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :  
*Arrêté N° 161/18 du 4 juin 2018 : procédure adaptée : Nettoyage des bâtiments communaux*

Présent document établi pour être affiché conformément aux articles L 2121-25 et R 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à CHARVIEU-CHAVAGNEUX, le 24 mai 2018



Le Maire,

*Gérard DEZEMPTTE*  
Gérard DEZEMPTTE,  
Conseiller Départemental de l'Isère